Combien de députés voteront la proposition de loi de Marine contre l'écriture inclusive ?

écrit par Christine Tasin | 2 août 2020

.

C'est une bonne initiative de Marine et des députés à l'initiative de cette proposition de loi, mais ne nous faisons pas d'illusions. Dans cette assemblée nationale dirigée par les dégénérés macroniens, ni ceux-ci ni leurs alliés du Modem, et encore moins les dégénérissimes insoumis ne voteront contre l'écriture inclusive. D'abord parce qu'ils sont favorables à tout ce qui permet de rappeler l'existence des individus, de leur sexe, genre, sexualité, religion et autres dégénérescence. Ensuite parce que ce sont eux qui l'ont voulue, cette écriture des minorités. Enfin parce que la proposition vient du clan patriote, clan honni…

Bannie par Edouard Philippe des documents officiels, l'écriture inclusive réapparaît dans toutes les municipalités tenues par les pastèques.

Elle avait pourtant été refusée par l'Académie française et est en contradiction et avec la Constitution (la langue de la République est le français) et avec la loi Toubon…

Pourtant, selon la loi Toubon, article 1 : « Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France.
Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics ».

De plus…

L'Académie française ne tolère pas l'écriture inclusive :
http://www.academie-francaise.fr/questions-de-langue#38_strong-em-fminisation-des-noms-de-mtier-de-titres-etc-em-strong
Or, c'est l'Académie française qui est chargée de poser les normes dans ce domaine depuis 1635.

https://resistancerepublicaine.com/2017/10/23/egalite-en-entreprise-ecriture-inclusive-et-gouvernement-hors-la-loi/

.

Mais le *Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes* (merci Hollande et Macron) avait trouvé ça charmant et même nécessaire :

Voir aussi :

https://resistancerepublicaine.com/2017/10/12/lecriture-inclusive-la-nouvelle-fabrique-des-cretin·e·s/

https://resistancerepublicaine.com/2018/04/19/liberte-egalite-adelphite-ecriture-inclusive-et-droits-humains-ils-reecrivent-la-constitution/

Marine Le Pen s'attaque à l'écriture inclusive avec une proposition de loi

Porté par l'élu RN Sébastien Chenu, ce texte vise les élus écolos qui ont adopté l'écriture inclusive après leur victoire aux municipales

POLITIQUE – Haro sur l'écriture inclusive. Ce mardi 28 juillet, une proposition de loi "visant à interdire l'usage de l'écriture inclusive par toute personne morale ou privée bénéficiant d'une subvention publique" et portée par le député RN Sébastien Chenu a été enregistrée à l'Assemblée nationale.

Parmi les signataires de cette proposition figurent Marine Le Pen ou encore Emmanuelle Ménard, laquelle s'était déjà élevée contre des enseignants qui appelaient à adopter ce type d'écriture. On y trouve également les ex-marcheurs Agnès Thill et Joachim Son Forget. Depuis son virage trash, ce dernier s'était notamment affiché en compagnie de Marion Maréchal.

"Si l'égalité entre les femmes et les hommes est un objectif qui doit être défendu de manière résolue, ce n'est pas en incluant dans la langue une visibilité accrue du féminin jusqu'à la rendre désunie, créant une confusion qui confine à l'illisibilité, que l'objectif sera atteint", peut-on lire dans l'exposé des motifs de ce texte, qui fait référence à la déclaration de l'Académie française d'octobre 2017 considérant que l'écriture inclusive représentait un "péril mortel" pour la langue française.

Les maires écolos dans le viseur

Auprès du *HuffPost* ce jeudi 30 juillet, Sébastien Chenu explique avoir pris cette initiative "en réaction aux élus Verts, comme le maire de Lyon, qui ont pris la décision grotesque de mettre en place l'écriture inclusive dès leur arrivée". Des élus que le député du Nord avait précédemment qualifiés de "dingues" dans les médias.

"Comme si c'était la première urgence qu'avait à affronter

la ville… Ça participe à démontrer ce que sont ces maires Verts, qui prônent un modèle de déconstruction de notre identité et de notre patrimoine culturel", poursuit le porte-parole du RN.

À Lyon, l'adoption par la mairie de l'écriture inclusive fait polémique, car accusée de compliquer la tâche de plusieurs personnes handicapées, souffrant notamment de dyspraxie, de dyslexie ou de malvoyance. L'Association pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques (Aphpp) a saisi l'Association des maires de France ainsi que la nouvelle Défenseure des droits, Claire Hédon.

https://www.huffingtonpost.fr/entry/marine-le-pen-signe-une-proposition-de-loi-anti-ecriture-inclusive_fr_5f22de6bc5b6a34284b79dc3